AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-69 918704

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation continue de s'accroître rapidement. Les ascospores sont très nombreuses. Une contamination grave se produirait en cas de précipitations suffisamment longue. En conséquence, dans les vergers des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Sarthe, Mayenne et Deux-Sèvres, y compris la région de la Gâtine, il y a lieu d'envisager une nouvelle application dans les premiers jours de la semaine du 21 au 26 avril. Cependant les arboriculteurs susceptibles d'intervenir rapidemant pourront repousser ce traitement jusqu'au retour d'un type de temps perturbé.

TAVELURE DU POMMIER - La végétation s'accroît plus lentement, mais les ascospores sont également très nombreuses.

- Dans les vergers des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, y compris la région de la Gâtine, terminer le traitement conseillé dans la note du 10 avril, d'urgence.
- Dans les vergers des départements de la Sarthe et de la Mayenne, une nouvelle application doit être envisagée dans les permiers jours de la semaine du 21 au 26 avril. Toutefois, les arboriculteurs susceptibles d'intervenir rapidement pourront repousser ce traitement jusqu'au retour d'un type de temps perturbé.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - On pourra profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium sur les variétés sensibles.

CHENILLES DEFOLIATRICES - Il y a lieu de se méfier de ces parasites qui sont nombreux cette année sur différentes essences fruitières. En cas de nécessité, ajouter un insecticide à la bouillie anti-tavelure.

ARAIGNEE ROUGE - Les éclosions d'oeufs d'hiver sont encore peu abondantes. Donc un traitement généralisé ne se justifie pas encore. Toutefois, dans les vergers où les oeufs d'hiver sont très nombreux et où aucun traitement contre eux n'a été réalisé, une application peut se justifier lors du prochain traitement dirigé contre les tavelures.

PUCERONS DIVERS - Se reporter à la note du 10 avril.

PROTECTION DES ABEILLES

Se reporter à la note du 10 avril.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION
J. BOUCHET.

TIRAGE DU 18 AVRIL 1969.

Imprimerie de la Station d'Angers - *Directeur-Gérant* : L. BOUYX